

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

STANDARD ATHLETIC CLUB

route Forestière du pave de Meud

92360 MEUDON

NAF : 9312Z-

Siret : 78540017700024



83 - 85 boulevard de Charonne
75011 PARIS

Tél. 01 40 09 54 54

Fax. 01 40 09 54 56

Web. www.fcn.fr

Sommaire

Rapport d’Expert Comptable	2
Comptes annuels	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	10
Détail des comptes	15
Détail du bilan	16
Détail du compte de résultat	21
Analyse financière	26
Soldes intermédiaires de gestion	27
Détail des Soldes Intermédiaires de gestion	28
Etats de gestion	33
Liasse fiscale	34

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l’association
STANDARD ATHLETIC CLUB
Pour l’exercice du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de
Présentation définies par l’Ordre des experts comptables.
A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l’issue de ceux-ci, nous n’avons pas relevé d’éléments remettant en cause la
cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 61 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	1 445 845
Total des produits d’exploitation	877 615
Résultat net comptable (Excédent)	2 309

Fait à PARIS
Le 15 mars 2025

D’OLLONE MAXIME

Expert-comptable

Signature

Signature

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>				
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acompt</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>	286		286	286
<i>Constructions</i>	1 773 084	1 083 405	689 678	793 927
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	238 692	151 408	87 283	100 340
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	466 363	370 338	96 026	108 006
<i>Immob. en cours / Avances et acomptes</i>	86 553		86 553	
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>TIAP & autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	1 307		1 307	1 307
ACTIF IMMOBILISE	2 566 285	1 605 152	961 133	1 003 866
<i>Stocks</i>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>	10 879		10 879	6 264
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	41 823		41 823	
<i>Créances</i>				
<i>Usagers et comptes rattachés</i>	228 238		228 238	225 107
<i>Autres créances</i>	17 120		17 120	29 236
<i>Divers</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	15		15	15
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	179 610		179 610	98 910
<i>Charges constatées d'avance</i>	7 027		7 027	9 836
ACTIF CIRCULANT	484 712		484 712	369 368
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	3 050 997	1 605 152	1 445 845	1 373 234

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	306 387	250 678
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
EXCEDENT OU DEFICIT	2 309	55 709
Subventions affectées sur biens renouvelables		
FONDS PROPRES	308 696	306 387
Apports		
Legs et donations		
Résultat sous contrôle		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	308 696	306 387
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	556 683	522 443
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	556 683	522 443
Emprunts et dettes financières diverses	856	97
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 102	46 258
Dettes fiscales et sociales	28 009	31 888
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 783	26 249
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	435 716	439 912
DETTES	1 137 149	1 066 847
Ecarts de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 445 845	1 373 234

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Ventes de marchandises</i>	99 682	107 521	-7 839	-7,29
<i>Production vendue</i>	36 548	34 560	1 989	5,75
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Dotations et produits de tarification</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>		4 065	-4 065	-100,00
<i>Reprises et Transferts de charge</i>	3 622	6 876	-3 255	-47,33
<i>Cotisations</i>	719 786	710 301	9 485	1,34
<i>Autres produits</i>	17 977	11 424	6 554	57,37
Produits d'exploitation	877 615	874 746	2 869	0,33
<i>Achats de marchandises</i>	920	1 635	-715	-43,71
<i>Variation de stock de marchandises</i>				
<i>Achats de matières premières</i>	54 552	46 288	8 264	17,85
<i>Variation de stock de matières premières</i>	-4 615	223	-4 837	NS
<i>Autres achats non stockés et charges externes</i>	331 485	317 996	13 489	4,24
<i>Impôts et taxes</i>	18 176	17 407	769	4,42
<i>Salaires et Traitements</i>	213 459	189 242	24 217	12,80
<i>Charges sociales</i>	69 616	62 963	6 653	10,57
<i>Amortissements et provisions</i>	147 910	146 115	1 795	1,23
<i>Autres charges</i>	30 389	25 291	5 098	20,16
Charges d'exploitation	861 892	807 159	54 733	6,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 723	67 587	-51 864	-76,74
<i>Opérations faites en commun</i>				
<i>Produits financiers</i>	1 451	1 603	-152	-9,49
<i>Charges financières</i>	14 865	12 619	2 246	17,80
Résultat financier	-13 414	-11 016	-2 398	21,77
RESULTAT COURANT	2 309	56 571	-54 262	-95,92
<i>Produits exceptionnels</i>				
<i>Charges exceptionnelles</i>		863	-863	-100,00
Résultat exceptionnel		-863	863	-100,00
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Report des ressources non utilisées</i>				
<i>Engagements à réaliser</i>				
EXCEDENT OU DEFICIT	2 309	55 709	-53 399	-95,85

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : STANDARD ATHLETIC CLUB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 445 845 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 2 309 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Terrains	286			286
– Constructions sur sol propre	106 796			106 796
– Constructions sur sol d'autrui	1 530 306			1 530 306
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	127 148	11 336	2 503	135 982
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	233 357	5 334		238 692
– Installations générales, agencements aménagements divers	336 891	539		337 430
– Matériel de transport	35 186			35 186
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	89 853	3 895		93 748
– Immobilisations corporelles en cours		86 553		86 553
Immobilisations corporelles	2 459 822	107 658	2 503	2 564 978
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	1 307			1 307
Immobilisations financières	1 307			1 307
ACTIF IMMOBILISE	2 461 129	107 658	2 503	2 566 285

Notes sur le bilan

Les flux s’analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		107 658		107 658
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		107 658		107 658
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		2 503		2 503
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		2 503		2 503

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Constructions sur sol propre	53 598	10 680		64 277
– Constructions sur sol d'autrui	852 390	94 122		946 511
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	64 336	8 303	22	72 617
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	133 017	18 391		151 408
– Installations générales, agencements aménagements divers	235 568	12 782		248 350
– Matériel de transport	31 542	1 459		33 001
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 813	2 173		88 986
Immobilisations corporelles	1 457 263	147 910	22	1 605 152
ACTIF IMMOBILISE	1 457 263	147 910	22	1 605 152

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 307		1 307
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	228 238	228 238	
Autres	17 120	17 120	
Charges constatées d'avance	7 027	7 027	
Total	253 692	252 385	1 307
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	6 087
Fournisseurs, avoirs non reçus	989
Total	7 076

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	556 683	125 861	333 893	96 928
Emprunts et dettes financières divers	856	856		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 102	99 102		
Dettes fiscales et sociales	28 009	28 009		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes–Associés et autres dettes	16 783	16 783		
Produits constatés d'avance	435 716	435 716		
Total	1 137 149	706 328	333 893	96 928
Emprunts souscrits en cours d'exercice	467 283			
Emprunts remboursés sur l'exercice	433 043			
Dettes contractées auprès des associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	4 094
Intérêts courus	856
Dettes provis. pr congés à payer	7 414
Charges sociales s/congés à payer	3 578
Clients – avance carte bar	8 419
clients avoirs à établir	2 156
achats CB décembre	356
Total	26 872

Comptes de régularisation

Charges constatées d’avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	7 027		
Total	7 027		

Produits constatés d’avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	435 716		
Total	435 716		

Détail des comptes

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>				
<i>Droit au bail</i>				
<i>Autres immob. incorporelles / Avances et acompt</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
211000 – Terrains	285,60		285,60	285,60
	285,60		285,60	285,60
Constructions				
213000 – Constructions	106 795,54		106 795,54	106 795,54
214001 – Construction club	6 374,90		6 374,90	6 374,90
214002 – constructions piscine	34 259,88		34 259,88	34 259,88
214004 – Constructions squash	6 028,00		6 028,00	6 028,00
214101 – Construction club	1 483 643,45		1 483 643,45	1 483 643,45
214501 – Installations agenc club	56 472,10		56 472,10	52 736,20
214505 – Installations sportives club	79 510,01		79 510,01	74 412,15
281310 – Amortis. constructions		64 277,13	-64 277,13	-53 597,58
281400 – Amort construction sol autr		10 328,65	-10 328,65	-7 037,81
281410 – Amortis. constructions sol d'autrui		936 182,56	-936 182,56	-845 351,73
281450 – Amortis. agencements constructions		72 617,07	-72 617,07	-64 335,71
	1 773 083,88	1 083 405,41	689 678,47	793 927,29
Installations techniques, matériel et outillage				
215100 – Installations complexes spécialis.	8 156,00		8 156,00	8 156,00
215101 – Install sport c	1 500,00		1 500,00	1 500,00
215102 – Installations sportives t	21 267,00		21 267,00	21 267,00
215107 – Installations sportives cricket	37 502,20		37 502,20	37 502,20
215108 – Installations sportives pool	34 297,73		34 297,73	33 781,54
215109 – Installations sportives k	2 354,76		2 354,76	2 354,76
215200 – Installations techniques	25 104,11		25 104,11	21 033,71
215300 – Installations à caractère spécifiqu.	15 029,05		15 029,05	15 029,05
215301 – Installations extérieurs	61 678,11		61 678,11	61 678,11
215400 – Matériel industriel	30 278,95		30 278,95	30 278,95
215410 – Matériel industriel 2	1 523,86		1 523,86	776,00
281510 – Amort. inst.compl.special.		54 892,77	-54 892,77	-44 406,21
281520 – Amort.inst.tec.mat.out.ind		8 708,64	-8 708,64	-5 717,10
281530 – Amort.inst.a car.specifiqu		59 629,27	-59 629,27	-56 684,16
281540 – Amort. des matériels-outil.-agenc.		27 323,22	-27 323,22	-25 433,47
281541 – Amort.materiel industriel 2		854,53	-854,53	-776,00
	238 691,77	151 408,43	87 283,34	100 340,38
Autres immobilisations corporelles				
218100 – Instal.gales, agenc, aménagt.div.	94 012,29		94 012,29	94 012,29
218101 – Aai divers club	94 552,00		94 552,00	94 552,00
218104 – Aai divers squash	1 482,00		1 482,00	1 482,00
218106 – Aai divers bridge	40 544,37		40 544,37	40 544,37
218108 – Aai divers pool	102 794,91		102 794,91	102 794,91
218109 – Agenc install children	539,00		539,00	
218112 – Aai divers snooker	3 505,00		3 505,00	3 505,00
218200 – Matériel de transport	35 185,82		35 185,82	35 185,82
218300 – Matériel de bureau et informatique	8 613,40		8 613,40	6 477,54

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
218310 – Matériel informatique	9 778,39		9 778,39	8 019,22
218400 – Mobilier	75 356,22		75 356,22	75 356,22
281810 – Amortis. instal. gales, agenc. div		248 350,29	-248 350,29	-235 568,23
281820 – Amortis. matériel de transport		33 001,01	-33 001,01	-31 542,45
281830 – Amortis. matér.bureau et informat.		13 946,44	-13 946,44	-12 257,69
281840 – Amortis. mobilier		75 039,98	-75 039,98	-74 555,35
	466 363,40	370 337,72	96 025,68	108 005,65
Immob. en cours / Avances et acomptes				
231000 – Immobilisat. corporelles en cours	86 553,36		86 553,36	
	86 553,36		86 553,36	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
275000 – Dépôts et cautionnements	1 307,00		1 307,00	1 307,00
	1 307,00		1 307,00	1 307,00
ACTIF IMMOBILISE	2 566 285,01	1 605 151,56	961 133,45	1 003 865,92
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
310000 – Stocks matières premières	10 878,91		10 878,91	6 264,20
	10 878,91		10 878,91	6 264,20
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
409100 – Fournisseurs – acomptes s/commandes	41 823,38		41 823,38	
	41 823,38		41 823,38	
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411000 – Clients	219 550,50		219 550,50	215 686,20
411200 – Collectif clients events	2 600,00		2 600,00	7 390,80
418100 – Clients – factures à établir	6 087,00		6 087,00	2 030,00
	228 237,50		228 237,50	225 107,00
Autres créances				
401000 – Fournisseurs	113,03		113,03	350,00
409800 – Fournisseurs, avoirs non reçus	989,38		989,38	8 707,14
445620 – Tva déductible s/immo lucratif				253,51
445621 – Tva déd s/immo mixte prorata revenu	472,18		472,18	711,88
445660 – Tva déductible sur biens lucratif	53,12		53,12	247,28
445661 – Tva déductible sur services lucrati	278,95		278,95	
445664 – Tva déd s/bien mixte prorata revenu	23,64		23,64	
445665 – Tva déd s/serv mixte prorata revenu	350,30		350,30	330,85
445667 – Tva déd s/serv mixte prorata m²	723,09		723,09	440,37
445670 – Crédit de tva à reporter	14 009,98		14 009,98	18 014,28
445714 – Tva collectée sur services 20%				180,57
445860 – Tva sur factures non parvenues	106,17		106,17	
	17 119,84		17 119,84	29 235,88
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
508320 – Part sociales credit mutuel 092540	15,00		15,00	15,00
	15,00		15,00	15,00

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
512109 – Crédit mutuel 00020092540	16 864,75		16 864,75	2 583,07
512114 – Crédit mutuel 2 00020126401 cricket	186,35		186,35	236,74
512116 – Crédit mutuel 4 00020126501 bridge	1 396,77		1 396,77	1 545,20
512117 – Crédit mutuel 5 00020126301 golf	5 922,45		5 922,45	4 149,41
512118 – Crédit mutuel 6 92501 livret bleu	140 944,32		140 944,32	82 733,97
512119 – Crédit mutuel 7 2505 livret orange	120,03		120,03	120,02
512121 – Crédit Mutuel 9 6402 liv or cricket	12 750,77		12 750,77	7 000,36
512130 – Cm daily membership 92507	1 006,19		1 006,19	216,76
531000 – Caisse bureau	418,35		418,35	135,72
531200 – Caisse bar restaurant				188,35
	179 609,98		179 609,98	98 909,60
Charges constatées d’avance				
486000 – Charges constatées d’avance	7 027,29		7 027,29	9 836,01
	7 027,29		7 027,29	9 836,01
ACTIF CIRCULANT	484 711,90		484 711,90	369 367,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L’ACTIF	3 050 996,91	1 605 151,56	1 445 845,35	1 373 233,61

Détail du bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
102100 – Apports	306 386,92	250 678,19
	306 386,92	250 678,19
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves indisponibles</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
EXCEDENT OU DEFICIT	2 309,26	55 708,73
<i>Subventions affectées sur biens renouvelables</i>		
FONDS PROPRES	308 696,18	306 386,92
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Résultat sous contrôle</i>		
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droit des propriétaires</i>		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	308 696,18	306 386,92
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
FONDS DEDIES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Emprunts</i>		
164100 – Emprunts ets de crédit à + 5 ans		314 767,09
164250 – Emprunt sewage		31 497,61
164300 – Prêt Garanti par l'Etat	103 637,86	176 177,97
164600 – Prêt CM Juillet 2024	453 044,84	
	556 682,70	522 442,67
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	556 682,70	522 442,67
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
168800 – Intérêts courus	855,97	97,07
	855,97	97,07
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		
401000 – Fournisseurs	95 007,79	42 370,47
408100 – Fournisseurs – fact. non parvenues	4 093,78	3 887,59
	99 101,57	46 258,06
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
425100 – Ndf m figueira de ornelas	997,74	
425450 – NDF Emile FREIHA		82,00
425900 – Ndf diverses	220,48	350,00
428200 – Dettes provis. pr congés à payer	7 414,40	7 355,55
431000 – Sécurité sociale	6 819,00	10 886,00
437010 – Taxe d'apprentissage – à payer	181,64	167,56

Détail du bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
437020 – Formation continue – à payer	3 331,00	3 071,53
437200 – Caisse de retraite salariés	1 873,03	2 684,35
437500 – Mutuelle	2 362,41	2 113,71
437811 – Caisse prevoyance non cadre	539,03	524,16
438200 – Charges sociales s/congés à payer	3 578,09	3 478,62
442100 – Prélèv. à la source (imp s/revenus)	478,00	482,00
445661 – Tva déductible sur services lucrati		169,51
445713 – Tva collectée sur services 10%	214,55	300,98
445860 – Tva sur factures non parvenues		221,89
	28 009,37	31 887,86
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
411000 – Clients	5 853,00	2 480,00
411200 – Collectif clients events		2 443,35
419800 – Clients – avance carte bar	8 418,50	12 325,68
419850 – clients avoirs à établir	2 156,00	
468612 – achats CB décembre	355,73	9 000,00
	16 783,23	26 249,03
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d’avance		
487000 – Produits constatés d’avance	435 716,33	439 912,00
	435 716,33	439 912,00
DETTES	1 137 149,17	1 066 846,69
Ecarts de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 445 845,35	1 373 233,61

Détail du compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
Ventes de marchandises		
707110 – Ventes bar 20%	10 680,35	12 176,08
707112 – Ventes bar 10%	11 395,09	13 494,10
707113 – Events consommations 10%	20 355,69	25 666,39
707114 – Events consommations 20%	462,00	630,00
707120 – Ventes bar cave 20%	10 662,50	9 734,17
707161 – Ventes bar teas 10%	13 820,37	12 183,36
707210 – Ventes cuisines 10%	30 204,25	27 518,46
707500 – Ventes polos membres sans TVA	1 833,00	2 095,00
707600 – Ventes équipements sportifs	55,42	425,00
707700 – Ventes diverses exonérées de tva	213,00	3 598,50
	99 681,67	107 521,06
Production vendue		
706120 – Events prestations 20%	15 667,90	15 222,40
706150 – Prestations bar 20%	2 154,56	
706600 – Ventes ties & cufflinks	130,00	
708300 – Locations casiers	13 412,67	12 912,33
708310 – Locations court de tennis exo TVA	2 958,33	2 500,00
708340 – Badges vigik sans tva	1 710,00	3 375,00
708500 – Locations diverses exonérées	515,00	550,00
	36 548,46	34 559,73
Subventions d'exploitation		
741100 – don, sponsor médaille		4 065,00
		4 065,00
Reprises et Transferts de charge		
781120 – Repris.s/amort. immob. corporelle	21,55	
791100 – Transfert affectant marge comm.		1 476,11
791440 – Transfert de charges de personnel	3 600,00	5 400,00
	3 621,55	6 876,11
Cotisations		
756100 – Cotisations annuelles adhérents	641 255,66	640 388,92
756110 – entrance fees nouveaux membres	13 300,00	17 000,00
756400 – recettes tennis	180,00	
756410 – Cotisations football	8 806,67	6 331,67
756500 – cotisations squash	1 415,00	306,67
756525 – produits Fitness	2 475,00	2 120,00
756600 – Recettes section golf	17 964,21	7 080,00
756710 – Caisse entrée visiteurs / GF	23 519,34	27 292,40
756800 – Recettes section cricket	7 869,25	6 318,51
756900 – Recettes section bridge	3 000,90	3 322,65
756950 – recettes snooker		140,00
	719 786,03	710 300,82
Autres produits		
751000 – Produits licences	9 874,00	11 008,00
758000 – Produits divers gestion courante	8 103,24	415,67
	17 977,24	11 423,67
Produits d'exploitation	877 614,95	874 746,39
Achats de marchandises		
607500 – achats liés à polos	653,28	1 365,84
607600 – achats équipements sportifs	267,00	269,01
	920,28	1 634,85

Détail du compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
Achats de matières premières		
601130 – Achats bar cave	6 564,82	11 935,32
601210 – Achats cuisine autres	47 686,66	32 849,46
601400 – Socodis emballages	22,60	158,50
601410 – J.milliet emballages		-103,50
601420 – BEB Emballages		595,00
601430 – emballages CBC	180,00	360,00
601440 – Emballages Metro	60,00	
602100 – Achats de matieres consommables	37,91	
602200 – Achats de fournitures consommables		493,64
	54 551,99	46 288,42
Variation de stock de matières premières		
603700 – Variat. stocks marchandises	-4 614,71	222,55
	-4 614,71	222,55
Autres achats non stockés et charges externes		
605000 – Achats matériel et travaux	3 214,40	1 231,23
605100 – Achats déco club house	1 864,26	860,99
605150 – achat médaille déco club		583,16
606100 – Achats fournitures non stockable	2 217,14	2 111,32
606105 – Eau bar restau cpteur 160608	4 507,38	4 849,16
606110 – Fournitures électricité	28 539,86	36 578,51
606120 – Fournitures eau veolia cpteur 70088	255,13	
606130 – Fournitures gaz	17 699,98	16 267,21
606140 – Fournitures carburant	1 664,68	2 888,46
606300 – Achats de petit équipement	5 321,56	9 961,88
606310 – Petits équipements bar restaurant	650,09	1 205,03
606320 – Petits équipements extérieurs	7 454,58	8 719,16
606330 – Consommables extérieurs		377,06
606340 – Petits équipements piscines	6 222,16	3 720,54
606350 – Vêtements de travail	1 744,82	921,03
606400 – Achats fournitures administratives	166,21	123,75
606410 – Fourn.adm.bar restau		106,74
606420 – Achats fournitures events	245,00	5 890,67
606430 – Achats fournitures admin club	463,99	850,92
606600 – achats liés ties & cufflinks	2 671,00	
611000 – Sous-traitance générale	10 450,82	25 329,40
611010 – Sous-traitance piscine	2 111,43	338,09
611030 – Sous-traitance B&R events	26 040,32	30 253,16
611050 – Sous-traitance B&R hors events	2 353,00	4 369,37
611100 – Soirées et animations b&r	6 334,00	1 400,00
611200 – Intervenants tennis		800,00
611350 – sous-traitance Heitz System	4 092,86	3 471,07
611410 – intervenants activité football	4 640,00	3 330,00
611600 – Intervenants animations		700,00
611700 – intervenants activités children	500,00	
612200 – Redevances crédit-bail mobilier	9 749,52	9 749,52
613100 – Location caisse + mach cb	1 080,00	1 491,60
613510 – Locations de matériel technique	4 618,13	5 306,88
613530 – Locations de matériel de bureau	1 405,08	1 405,08
613540 – Locations mat b&r	140,40	955,28
615000 – Entretien et réparations	28 309,88	14 542,80
615100 – Entretien piscine	1 769,15	5 005,66

Détail du compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
615210 – Entretien bar cuisine restau		248,10
615300 – Entretien courts tennis squash	22 165,20	6 480,00
615400 – Entretien exterieur		3 359,79
615450 – entretien ext tout à l'égout	8 560,36	8 309,01
615510 – Entretien du matériel technique	2 576,51	603,01
615520 – Entretien du matériel de transport	1 577,09	2 485,13
615600 – Maintenance	8 246,36	9 969,98
615700 – Entretien des vestiaires	6 543,53	6 236,70
615800 – Entretien clubhouse	2 586,96	635,64
616000 – Assurances diverses	478,56	478,56
616100 – Assurances multirisques	6 344,64	7 820,79
616300 – Assurance matériel de transport	1 282,60	1 225,36
616800 – Primes d'assurance responsab. civil	8 768,10	6 626,45
616900 – Assurances das	1 167,20	1 126,00
621120 – Intérimaires B&R hors event	9 257,17	13 595,69
622600 – Honoraires intervenants exterieurs	3 900,00	2 460,00
622630 – Honoraire comptable mixte	17 509,32	14 960,76
622632 – Honoraires avocats	8 581,30	5 729,28
622700 – Frais d'actes et contentieux	958,99	41,84
622800 – Rémun. & honoraires divers	36,70	
623000 – Publicité	1 691,69	458,35
623100 – Annonces et insertions		300,00
624100 – Transports sur achats	934,01	253,97
625100 – Voyages et déplacements		362,40
625700 – Réceptions		901,31
626000 – Frais postaux	82,05	23,05
626100 – Frais de télécommunication	1 848,84	1 881,10
626500 – Internet	8 537,29	8 500,23
626600 – Canal +	1 869,00	524,18
626700 – Sky tv	1 096,64	1 924,32
627200 – Commissions sur emprunts	12 915,39	1 218,99
627500 – Frais garantie PGE	1 222,32	1 222,32
627800 – Prestations de services bancaires	2 167,37	2 231,76
628100 – Cotisations	83,00	107,00
	331 485,02	317 995,80
Impôts et taxes		
633300 – Formation continue (organisme)		275,00
633310 – Fc administratif non lucratif	557,32	322,19
633311 – Fc events lucratif	119,57	137,01
633312 – Fc bar restaurant lucratif	2 244,54	1 852,94
633313 – Fc maint club lucratif	224,83	214,46
633314 – Fc maint club non lucratif	524,71	500,42
633315 – Fc ent ext lucratif	155,82	177,10
633316 – Fc ent ext non lucratif	883,18	1 003,59
633510 – Ta administratif non lucratif	164,52	90,21
633511 – Ta events lucratif	36,58	40,37
633512 – Ta bar restaurant lucratif	618,91	550,07
633513 – Ta maint club lucratif	69,46	66,28
633514 – Ta maint club non lucratif	162,17	154,68
633515 – Ta ent ext lucratif	48,21	54,73
633516 – Ta ent ext non lucratif	272,96	310,16
635120 – Taxes foncières	12 093,00	11 658,00

Détail du compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
Salaires et Traitements	18 175,78	17 407,21
641110 – Salaires administratif non lucratif	24 173,47	13 264,67
641111 – Salaires bar restaurant lucratif	90 297,11	80 848,55
641121 – Salaires events lucratif	5 390,37	5 880,76
641141 – Salaires maint club lucratif	10 221,35	9 748,50
641142 – Salaires maint club non lucratif	23 850,07	22 746,46
641151 – Salaires ent ext lucratif	7 824,32	8 049,49
641152 – Salaires ent ext non lucratif	40 143,45	45 613,77
641200 – Congés payés	58,85	-1 579,23
641400 – Indemnités et avantages divers		4 669,20
641431 – Indemnité de rupture bar lucratif	3 450,00	
641432 – Indemnité rupture ent ext lucratif	1 035,00	
641433 – Indemnité rupture ext non lucratif	5 865,00	
641434 – Indemnité rupture maint club lucratif	345,00	
641435 – indemnité rupt club non lucratif	805,00	
	213 458,99	189 242,17
Charges sociales		
645111 – Urssaf administratif non lucratif	6 319,15	3 195,85
645120 – Urssaf events lucratif	1 461,91	1 470,65
645130 – Urssaf bar restaurant lucratif	18 580,42	17 967,29
645140 – Urssaf maint club lucratif	2 250,50	1 925,50
645141 – Urssaf maint club non lucratif	5 251,10	4 492,85
645150 – Urssaf ent ext lucratif	2 217,25	2 101,35
645151 – Urssaf ent ext non lucratif	12 565,32	11 907,63
645210 – Mutuelle et prev admi non lucratif	699,55	327,72
645211 – Mutuelle et prev ta events lucratif	213,69	163,92
645212 – Mutuelle et prev bar resta lucratif	1 416,51	1 452,88
645213 – Mutuelle et prev main club lucratif	314,67	235,92
645214 – Mutuelle prev main club non lucratif	734,19	550,56
645215 – Mutuelle et prev ent ext lucratif	183,14	147,48
645216 – Mutuelle et prev ent ext non lucratif	1 038,09	835,68
645311 – Retraite administratif non lucratif	1 726,94	923,20
645312 – Retraite events lucratif	397,67	423,97
645313 – Retraite bar restaurant lucratif	5 054,42	4 856,49
645314 – Retraite maint club lucratif	606,91	553,96
645315 – Retraite maint club non lucratif	1 416,26	1 292,60
645316 – Retraite ent ext lucratif	517,97	577,25
645317 – Retraite ent ext non lucratif	2 934,95	3 271,04
645341 – Prev nc administratif non lucratif		72,61
645342 – Prev nc events lucratif		32,96
645343 – Prev nc bar restaurant lucratif		436,35
645344 – Prev nc maint club lucratif		55,59
645345 – Prev nc maint club non lucratif		129,67
645346 – Prev nc ent ext lucratif		45,89
645347 – Prev nc ent ext non lucratif		260,03
645510 – Charges sociales sur congés à payer	99,47	-729,44
647000 – Autres charges sociales		404,84
647500 – Médecine du travail	831,89	797,17
647510 – Pharmacie	719,18	675,56
647600 – Cartes de transport	474,00	460,80
647900 – Chèques cadeaux	1 590,84	1 647,00

Détail du compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois
Amortissements et provisions	69 615,99	62 962,82
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	147 909,62	146 114,55
	147 909,62	146 114,55
Autres charges		
651050 – licences informatique	255,99	272,79
651400 – Licences Section tennis	7 350,80	10 162,00
651500 – Section squash	1 271,00	785,00
651600 – section golf	16 191,17	9 331,44
651800 – Section cricket	2 170,00	2 258,04
651900 – Section bridge	3 149,33	2 323,05
658000 – Charges diverses gestion courante	0,28	158,23
	30 388,57	25 290,55
Charges d’exploitation	861 891,53	807 158,92
RESULTAT D’EXPLOITATION	15 723,42	67 587,47
Produits financiers		
768000 – Autres produits financiers	1 451,13	1 603,20
	1 451,13	1 603,20
Charges financières		
661100 – Intérêts des emprunts et dettes	13 363,12	10 837,20
661500 – Agios, commissions et frais TEG		201,35
661600 – Intérêts bancaires	1 501,47	1 563,38
666000 – Pertes de change	0,70	17,51
	14 865,29	12 619,44
Résultat financier	-13 414,16	-11 016,24
RESULTAT COURANT	2 309,26	56 571,23
Charges exceptionnelles		
671200 – Pénalités et amendes		862,50
		862,50
Résultat exceptionnel		-862,50
EXCEDENT OU DEFICIT	2 309,26	55 708,73

Analyse financière

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%
<i>Ventes de marchandises</i>	99 682	100,00	107 521	100,00
<i>Coût d'achats marchandises vendues</i>	920	0,92	159	0,15
MARGE COMMERCIALE	98 761	99,08	107 362	99,85
<i>Production vendue</i>	36 548	100,00	34 560	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	36 548	100,00	34 560	100,00
<i>Cie de matières et sous-traitance</i>	55 016	150,53	47 710	138,05
MARGE DE PRODUCTION	-18 467	-50,53	-13 151	-38,05
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	136 230	100,00	142 081	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	80 294	58,94	94 212	66,31
<i>Autres achats et charges externes</i>	326 406	239,60	315 320	221,93
VALEUR AJOUTEE	-246 112	-180,66	-221 109	-155,62
<i>Subventions d'exploitation</i>			4 065	2,86
<i>Impôts, taxes et verst assimilés</i>	18 176	13,34	17 407	12,25
<i>Charges de personnel</i>	283 075	207,79	252 205	177,51
<i>Transfert de charges</i>	3 600	2,64	5 400	3,80
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-543 763	-399,15	-481 256	-338,72
<i>Reprises s/ amortissements et provisions</i>	22	0,02		
<i>Autres produits</i>	737 763	541,56	721 724	507,97
<i>Dot. amortissements et provisions</i>	147 910	108,57	146 115	102,84
<i>Autres charges</i>	30 389	22,31	25 291	17,80
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 723	11,54	69 064	48,61
<i>Produits financiers</i>	1 451	1,07	1 603	1,13
<i>Charges financières</i>	14 865	10,91	12 619	8,88
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 309	1,70	58 047	40,86
<i>Charges exceptionnelles</i>			863	0,61
Résultat exceptionnel			-863	-0,61
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 309	1,70	57 185	40,25

Détail des Soldes Intermédiaires de gestion

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%
Ventes de marchandises				
707110 – Ventes bar 20%	10 680	10,71	12 176	11,32
707112 – Ventes bar 10%	11 395	11,43	13 494	12,55
707113 – Events consommations 10%	20 356	20,42	25 666	23,87
707114 – Events consommations 20%	462	0,46	630	0,59
707120 – Ventes bar cave 20%	10 663	10,70	9 734	9,05
707161 – Ventes bar teas 10%	13 820	13,86	12 183	11,33
707210 – Ventes cuisines 10%	30 204	30,30	27 518	25,59
707500 – Ventes polos membres sans TVA	1 833	1,84	2 095	1,95
707600 – Ventes équipements sportifs	55	0,06	425	0,40
707700 – Ventes diverses exonérées de tva	213	0,21	3 599	3,35
	99 682	100,00	107 521	100,00
Coût d'achats marchandises vendues				
607500 – achats liés à polos	653	0,66	1 366	1,27
607600 – achats équipements sportifs	267	0,27	269	0,25
791100 – Transfert affectant marge comm.			-1 476	-1,37
	920	0,92	159	0,15
MARGE COMMERCIALE	98 761	99,08	107 362	99,85
Production vendue				
706120 – Events prestations 20%	15 668	42,87	15 222	44,05
706150 – Prestations bar 20%	2 155	5,90		
706600 – Ventes ties & cufflinks	130	0,36		
708300 – Locations casiers	13 413	36,70	12 912	37,36
708310 – Locations court de tennis exo TVA	2 958	8,09	2 500	7,23
708340 – Badges vigik sans tva	1 710	4,68	3 375	9,77
708500 – Locations diverses exonérées	515	1,41	550	1,59
	36 548	100,00	34 560	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	36 548	100,00	34 560	100,00
Cie de matières et sous-traitance				
601130 – Achats bar cave	6 565	17,96	11 935	34,54
601210 – Achats cuisine autres	47 687	130,48	32 849	95,05
601400 – Socodis emballages	23	0,06	159	0,46
601410 – J.milliet emballages			-104	-0,30
601420 – BEB Emballages			595	1,72
601430 – emballages CBC	180	0,49	360	1,04
601440 – Emballages Metro	60	0,16		
602100 – Achats de matieres consommables	38	0,10		
602200 – Achats de fournitures consommables			494	1,43
603700 – Variat. stocks marchandises	-4 615	-12,63	223	0,64
605000 – Achats matériel et travaux	3 214	8,79	1 231	3,56
605100 – Achats déco club house	1 864	5,10	861	2,49
605150 – achat médaille déco club			583	1,69
791100 – Transfert affectant marge comm.			1 476	4,27
	55 016	150,53	47 710	138,05
MARGE DE PRODUCTION	-18 467	-50,53	-13 151	-38,05
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	136 230	100,00	142 081	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	80 294	58,94	94 212	66,31

Détail des Soldes Intermédiaires de gestion

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%
Autres achats et charges externes				
606100 – Achats fournitures non stockable	2 217	1,63	2 111	1,49
606105 – Eau bar restau cpteur 160608	4 507	3,31	4 849	3,41
606110 – Fournitures électricité	28 540	20,95	36 579	25,74
606120 – Fournitures eau veolia cpteur 70088	255	0,19		
606130 – Fournitures gaz	17 700	12,99	16 267	11,45
606140 – Fournitures carburant	1 665	1,22	2 888	2,03
606300 – Achats de petit équipement	5 322	3,91	9 962	7,01
606310 – Petits équipements bar restaurant	650	0,48	1 205	0,85
606320 – Petits équipements extérieurs	7 455	5,47	8 719	6,14
606330 – Consommables extérieurs			377	0,27
606340 – Petits équipements piscines	6 222	4,57	3 721	2,62
606350 – Vêtements de travail	1 745	1,28	921	0,65
606400 – Achats fournitures administratives	166	0,12	124	0,09
606410 – Fourn.adm.bar restau			107	0,08
606420 – Achats fournitures events	245	0,18	5 891	4,15
606430 – Achats fournitures admin club	464	0,34	851	0,60
606600 – achats liés ties & cufflinks	2 671	1,96		
611000 – Sous-traitance générale	10 451	7,67	25 329	17,83
611010 – Sous-traitance piscine	2 111	1,55	338	0,24
611030 – Sous-traitance B&R events	26 040	19,11	30 253	21,29
611050 – Sous-traitance B&R hors events	2 353	1,73	4 369	3,08
611100 – Soirées et animations b&r	6 334	4,65	1 400	0,99
611200 – Intervenants tennis			800	0,56
611350 – sous-traitance Heitz System	4 093	3,00	3 471	2,44
611410 – intervenants activité football	4 640	3,41	3 330	2,34
611600 – Intervenants animations			700	0,49
611700 – intervenants activités children	500	0,37		
612200 – Redevances crédit-bail mobilier	9 750	7,16	9 750	6,86
613100 – Location caisse + mach cb	1 080	0,79	1 492	1,05
613510 – Locations de matériel technique	4 618	3,39	5 307	3,74
613530 – Locations de matériel de bureau	1 405	1,03	1 405	0,99
613540 – Locations mat b&r	140	0,10	955	0,67
615000 – Entretien et réparations	28 310	20,78	14 543	10,24
615100 – Entretien piscine	1 769	1,30	5 006	3,52
615210 – Entretien bar cuisine restau			248	0,17
615300 – Entretien courts tennis squash	22 165	16,27	6 480	4,56
615400 – Entretien extérieur			3 360	2,36
615450 – entretien ext tout à l'égout	8 560	6,28	8 309	5,85
615510 – Entretien du matériel technique	2 577	1,89	603	0,42
615520 – Entretien du matériel de transport	1 577	1,16	2 485	1,75
615600 – Maintenance	8 246	6,05	9 970	7,02
615700 – Entretien des vestiaires	6 544	4,80	6 237	4,39
615800 – Entretien clubhouse	2 587	1,90	636	0,45
616000 – Assurances diverses	479	0,35	479	0,34
616100 – Assurances multirisques	6 345	4,66	7 821	5,50
616300 – Assurance matériel de transport	1 283	0,94	1 225	0,86
616800 – Primes d'assurance responsab. civil	8 768	6,44	6 626	4,66
616900 – Assurances das	1 167	0,86	1 126	0,79
621120 – Intérimaires B&R hors event	9 257	6,80	13 596	9,57
622600 – Honoraires intervenants extérieurs	3 900	2,86	2 460	1,73

Détail des Soldes Intermédiaires de gestion

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%
622630 – Honoraire comptable mixte	17 509	12,85	14 961	10,53
622632 – Honoraires avocats	8 581	6,30	5 729	4,03
622700 – Frais d'actes et contentieux	959	0,70	42	0,03
622800 – Rémun. & honoraires divers	37	0,03		
623000 – Publicité	1 692	1,24	458	0,32
623100 – Annonces et insertions			300	0,21
624100 – Transports sur achats	934	0,69	254	0,18
625100 – Voyages et déplacements			362	0,26
625700 – Réceptions			901	0,63
626000 – Frais postaux	82	0,06	23	0,02
626100 – Frais de télécommunication	1 849	1,36	1 881	1,32
626500 – Internet	8 537	6,27	8 500	5,98
626600 – Canal +	1 869	1,37	524	0,37
626700 – Sky tv	1 097	0,80	1 924	1,35
627200 – Commissions sur emprunts	12 915	9,48	1 219	0,86
627500 – Frais garantie PGE	1 222	0,90	1 222	0,86
627800 – Prestations de services bancaires	2 167	1,59	2 232	1,57
628100 – Cotisations	83	0,06	107	0,08
	326 406	239,60	315 320	221,93
VALEUR AJOUTEE	-246 112	-180,66	-221 109	-155,62
Subventions d'exploitation				
741100 – don, sponsor médaille			4 065	2,86
			4 065	2,86
Impôts, taxes et verst assimilés				
633300 – Formation continue (organisme)			275	0,19
633310 – Fc administratif non lucratif	557	0,41	322	0,23
633311 – Fc events lucratif	120	0,09	137	0,10
633312 – Fc bar restaurant lucratif	2 245	1,65	1 853	1,30
633313 – Fc maint club lucratif	225	0,17	214	0,15
633314 – Fc maint club non lucratif	525	0,39	500	0,35
633315 – Fc ent ext lucratif	156	0,11	177	0,12
633316 – Fc ent ext non lucratif	883	0,65	1 004	0,71
633510 – Ta administratif non lucratif	165	0,12	90	0,06
633511 – Ta events lucratif	37	0,03	40	0,03
633512 – Ta bar restaurant lucratif	619	0,45	550	0,39
633513 – Ta maint club lucratif	69	0,05	66	0,05
633514 – Ta maint club non lucratif	162	0,12	155	0,11
633515 – Ta ent ext lucratif	48	0,04	55	0,04
633516 – Ta ent ext non lucratif	273	0,20	310	0,22
635120 – Taxes foncières	12 093	8,88	11 658	8,21
	18 176	13,34	17 407	12,25
Charges de personnel				
641110 – Salaires administratif non lucratif	24 173	17,74	13 265	9,34
641111 – Salaires bar restaurant lucratif	90 297	66,28	80 849	56,90
641121 – Salaires events lucratif	5 390	3,96	5 881	4,14
641141 – Salaires maint club lucratif	10 221	7,50	9 749	6,86
641142 – Salaires maint club non lucratif	23 850	17,51	22 746	16,01
641151 – Salaires ent ext lucratif	7 824	5,74	8 049	5,67
641152 – Salaires ent ext non lucratif	40 143	29,47	45 614	32,10

Détail des Soldes Intermédiaires de gestion

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%
641200 – Congés payés	59	0,04	-1 579	-1,11
641400 – Indemnités et avantages divers			4 669	3,29
641431 – Indemnité de rupture bar lucratif	3 450	2,53		
641432 – Indemnité rupture ent ext lucratif	1 035	0,76		
641433 – Indemnité rupture ext non lucratif	5 865	4,31		
641434 – Indemnité rupture maint club lucrat	345	0,25		
641435 – indemnité rupt club non lucratif	805	0,59		
645111 – Urssaf administratif non lucratif	6 319	4,64	3 196	2,25
645120 – Urssaf events lucratif	1 462	1,07	1 471	1,04
645130 – Urssaf bar restaurant lucratif	18 580	13,64	17 967	12,65
645140 – Urssaf maint club lucratif	2 251	1,65	1 926	1,36
645141 – Urssaf maint club non lucratif	5 251	3,85	4 493	3,16
645150 – Urssaf ent ext lucratif	2 217	1,63	2 101	1,48
645151 – Urssaf ent ext non lucratif	12 565	9,22	11 908	8,38
645210 – Mutuelle et prev admi non lucratif	700	0,51	328	0,23
645211 – Mutuelle et prev ta events lucratif	214	0,16	164	0,12
645212 – Mutuelle et prev bar resta lucratif	1 417	1,04	1 453	1,02
645213 – Mutuelle et prev main club lucratif	315	0,23	236	0,17
645214 – Mutuelle prev main club non lucrat	734	0,54	551	0,39
645215 – Mutuelle et prev ent ext lucratif	183	0,13	147	0,10
645216 – Mutuelle et prev ent ext non lucrat	1 038	0,76	836	0,59
645311 – Retraite administratif non lucratif	1 727	1,27	923	0,65
645312 – Retraite events lucratif	398	0,29	424	0,30
645313 – Retraite bar restaurant lucratif	5 054	3,71	4 856	3,42
645314 – Retraite maint club lucratif	607	0,45	554	0,39
645315 – Retraite maint club non lucratif	1 416	1,04	1 293	0,91
645316 – Retraite ent ext lucratif	518	0,38	577	0,41
645317 – Retraite ent ext non lucratif	2 935	2,15	3 271	2,30
645341 – Prev nc administratif non lucratif			73	0,05
645342 – Prev nc events lucratif			33	0,02
645343 – Prev nc bar restaurant lucratif			436	0,31
645344 – Prev nc maint club lucratif			56	0,04
645345 – Prev nc maint club non lucratif			130	0,09
645346 – Prev nc ent ext lucratif			46	0,03
645347 – Prev nc ent ext non lucratif			260	0,18
645510 – Charges sociales sur congés à payer	99	0,07	-729	-0,51
647000 – Autres charges sociales			405	0,28
647500 – Médecine du travail	832	0,61	797	0,56
647510 – Pharmacie	719	0,53	676	0,48
647600 – Cartes de transport	474	0,35	461	0,32
647900 – Chèques cadeaux	1 591	1,17	1 647	1,16
	283 075	207,79	252 205	177,51
Transfert de charges				
791440 – Transfert de charges de personnel	3 600	2,64	5 400	3,80
	3 600	2,64	5 400	3,80
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-543 763	-399,15	-481 256	-338,72
Reprises s/ amortissements et provisions				
781120 – Repris.s/amort. immob. corporelle	22	0,02		
	22	0,02		

Détail des Soldes Intermédiaires de gestion

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%
Autres produits				
751000 – Produits licences	9 874	7,25	11 008	7,75
756100 – Cotisations annuelles adhérents	641 256	470,72	640 389	450,72
756110 – entrance fees nouveaux membres	13 300	9,76	17 000	11,97
756400 – recettes tennis	180	0,13		
756410 – Cotisations football	8 807	6,46	6 332	4,46
756500 – cotisations squash	1 415	1,04	307	0,22
756525 – produits Fitness	2 475	1,82	2 120	1,49
756600 – Recettes section golf	17 964	13,19	7 080	4,98
756710 – Caisse entrée visiteurs / GF	23 519	17,26	27 292	19,21
756800 – Recettes section cricket	7 869	5,78	6 319	4,45
756900 – Recettes section bridge	3 001	2,20	3 323	2,34
756950 – recettes snooker			140	0,10
758000 – Produits divers gestion courante	8 103	5,95	416	0,29
	737 763	541,56	721 724	507,97
Dot. amortissements et provisions				
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	147 910	108,57	146 115	102,84
	147 910	108,57	146 115	102,84
Autres charges				
651050 – licences informatique	256	0,19	273	0,19
651400 – Licences Section tennis	7 351	5,40	10 162	7,15
651500 – Section squash	1 271	0,93	785	0,55
651600 – section golf	16 191	11,89	9 331	6,57
651800 – Section cricket	2 170	1,59	2 258	1,59
651900 – Section bridge	3 149	2,31	2 323	1,64
658000 – Charges diverses gestion courante			158	0,11
	30 389	22,31	25 291	17,80
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 723	11,54	69 064	48,61
Produits financiers				
768000 – Autres produits financiers	1 451	1,07	1 603	1,13
	1 451	1,07	1 603	1,13
Charges financières				
661100 – Intérêts des emprunts et dettes	13 363	9,81	10 837	7,63
661500 – Agios, commissions et frais TEG			201	0,14
661600 – Intérêts bancaires	1 501	1,10	1 563	1,10
666000 – Pertes de change	1		18	0,01
	14 865	10,91	12 619	8,88
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 309	1,70	58 047	40,86
Charges exceptionnelles				
671200 – Pénalités et amendes			863	0,61
			863	0,61
Résultat exceptionnel			-863	-0,61
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 309	1,70	57 185	40,25

Etats de gestion

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2024	%	31/12/2023	%
<i>Ventes de marchandises</i>	99 682	100,00	107 521	100,00
<i>Achats de marchandises</i>	920	0,92	1 635	1,52
<i>Variation stocks de marchandises</i>				
Marge commerciale	98 761	99,08	105 886	98,48
<i>Ventes de produits finis et travaux</i>				
<i>Ventes de services</i>	36 548	100,00	34 560	100,00
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
PRODUCTION EXERCICE	36 548	100,00	34 560	100,00
<i>Achats matières et consommables</i>	54 552	149,26	46 288	133,94
<i>Variation stocks de matières</i>	-4 615	-12,63	223	0,64
<i>Sous-Traitance</i>	5 079	13,90	2 675	7,74
Marge de production	-18 467	-50,53	-14 627	-42,32
ACTIVITE	136 230	100,00	142 081	100,00
MARGE GLOBALE	80 294	58,94	91 260	64,23
<i>Autres achats et charges externes</i>	326 406	239,60	315 320	221,93
VALEUR AJOUTEE	-246 112	-180,66	-224 061	-157,70
<i>Subventions d'exploitation</i>			4 065	2,86
<i>Impôts & taxes</i>	18 176	13,34	17 407	12,25
<i>Salaires</i>	213 459	156,69	189 242	133,19
<i>Charges sur salaires</i>	69 616	51,10	62 963	44,31
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-547 363	>>>	-489 608	>>>
<i>Autres produits , Reprise amortissements</i>	741 385	>>>	728 601	>>>
<i>Autres Charges</i>	30 389	22,31	25 291	17,80
<i>Dotations amortissements et provisions</i>	147 910	108,57	146 115	102,84
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 723	11,54	67 587	47,57
<i>Opérations en commun</i>				
<i>Produits financiers</i>	1 451	1,07	1 603	1,13
<i>Charges financières</i>	14 865	10,91	12 619	8,88
Résultat financier	-13 414	-9,85	-11 016	-7,75
RESULTAT COURANT	2 309	1,70	56 571	39,82
<i>Produits exceptionnels</i>				
<i>Charges exceptionnelles</i>			863	0,61
Résultat exceptionnel			-863	-0,61
<i>Impôts sur les bénéfices et participation</i>				
<i>Report de ressources non utilisées</i>				
<i>Engagements à réaliser sur ressources affectées</i>				
RESULTAT NET	2 309	1,70	55 709	39,21

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS										N° 2065-SD 2025	
Exercice ouvert le		01/01/2024		et clos le		31/12/2024		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe									Régime Réel normal		X
Si PME innovantes, cocher la case											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:							Adresse du siège social :				
ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB							route Forestière du pave de Meud				
SIRET		7 8 5 4 0 0 1 7 7 0 0 0 2 4					92360 MEUDON				
Adresse du principal établissement:							Ancienne adresse en cas de changement:				
route Forestière du pave de Meud											
92360 MEUDON											
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:											
							SIRET				
B ACTIVITE											
Activités exercées		Activités de clubs de sports					Si vous avez changé d'activité, cochez la case				
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		2 264		Déficit			0		
		Bénéfice imposable à 15 %		0		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%					
2 Plus-values											
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long teme imposables à 0%		PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées art. 238quindecies			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Territoire entrepreneur, art 44 octies A					
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %					
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies							
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W											
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F COMPTABILITE INFORMATISEE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité											
Nom et coordonnées ECF											
- du prestataire :											
- du comptable : SA FCN PARIS											
83 85 boulevard de Charonne 75011 PARIS Tél : 01 40 09 54 54											
- du conseil :											
Tél :											
- du CGA ou du viseur conventionné :											
Tél :											
- N° d'agrément :											

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2025

I

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	55 708	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions				(e)		
autres que celles visées en (a),				(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)	55 708	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		55 708

J

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

K

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MVLT imposées	à 0 %		à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		route Forestière du pave de Meud 92360 MEUDON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7854001770024		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2024	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	285	AO		285
		Constructions	AP	1 773 083	AQ	1 083 405	689 678
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	238 691	AS	151 408	87 283
		Autres immobilisations corporelles	AT	466 363	AU	370 337	96 025
		Immobilisations en cours	AV	86 553	AW		86 553
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	1 307	BI		1 307
TOTAL (II)		BJ	2 566 285	BK	1 605 151	961 133	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	10 878	BM		10 878
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	41 823	BW		41 823
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	228 237	BY		228 237
		Autres créances (3)	BZ	17 119	CA		17 119
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	15	CE		15
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	179 609	CG		179 609	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 027	CI		7 027	
	TOTAL (III)	CJ	484 711	CK		484 711	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecarts de conversion actif*	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 050 996	1A	1 605 151	1 445 845	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	306 386	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 309	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	308 696	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	556 682	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	855	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	99 101	
	Dettes fiscales et sociales			DY	28 009	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	16 783	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	435 716	
TOTAL (IV)			EC	1 137 149		
Ecart de conversion passif*			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 445 845		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	706 327
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB							Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	99 681	FB		FC	99 681	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	36 548	FH		FI	36 548		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	136 230	FK		FL	136 230	
	Production stockée*							FM	
	Production immobilisée*							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	3 621
	Autres produits (1) (11)							FQ	737 763
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	877 614
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS
Variation de stock (marchandises)*							FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	54 551	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	(4 614)	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	331 485	
Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	18 175	
Salaires et traitements*							FY	213 458	
Charges sociales (10)							FZ	69 615	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { – dotations aux amortissements (14) – dotations aux provisions*						GA	147 909
								GB	
								GC	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GD
Pour risques et charges : dotations aux provisions							GE		
Autres charges (12)							GF	30 388	
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GG	861 891	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	15 723	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	1 451
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
	Total des produits financiers (V)							GP	1 451
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	14 864
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	Total des charges financières (VI)							GU	14 865
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(13 414)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	2 309	

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous ☒

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	biens			
	services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	879 066
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	876 756
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 309
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY	
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								1G	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	9 749
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX	
	(9)	Dont transferts de charges								RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5								A1	3 600
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9				
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous ☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB															Néant ☐ *		
CADRE A			IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ	1		D8	2		D9	3		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD			KE			KF			
CORPORELLES	Terrains							KG	285		KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	106 795		KK			KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	1 530 306		KN			KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP	127 148		KQ			KR	11 336		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	233 357		KT			KU	5 334		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	336 890		KW			KX	539			
		Matériel de transport*					KY	35 185		KZ			LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	89 852		LC			LD	3 895			
		Emballages récupérables et divers *					LE			LF			LG				
	Immobilisations corporelles en cours							LH			LI			LJ	86 553		
	Avances et acomptes							LK			LL			LM			
	TOTAL III							LN	2 459 822		LO			LP	107 658		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G			8M			8T		
		Autres participations							8U			8V			8W		
Autres titres immobilisés							1P			1R			1S				
Prêts et autres immobilisations financières							1T	1 307		1U			1V				
TOTAL IV							1Q	1 307		1R			1S				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	2 461 129		0H			0J	107 658			
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	1		C0	2		D0	3		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO			LV			LW			1X			
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY	285		LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA			MB	106 795		MC			
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME	1 530 306		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS			MG	2 502		MH	135 982		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ			MK	238 691		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU			MM			MN	337 429		MO		
		Matériel de transport				IV			MP			MQ	35 185		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW			MS			MT	93 748		MU		
		Emballages récupérables et divers *				IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			NA	86 553		NB			
	Avances et acomptes				NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III				IY			NG	2 502		NH	2 564 978		NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			0U			M7			0W		
		Autres participations				I0			0X			0Y			0Z		
Autres titres immobilisés				I1			2B			2C			2D				
Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E			2F	1 307		2G				
TOTAL IV				I3			NJ			NK	1 307		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4			0K	2 502		0L	2 566 285		0M				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Exercice N clos le : 31/12/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4)	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB												Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement			CY				EL				EM				EN				
Fonds commercial			RE				RF				RI				RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE				PF				PG				PH				
TOTAL I			RK				RM				RN				RO				
Terrains			PI				PJ				PK				PL				
Constructions	Sur sol propre		PM	53 597			PN	10 679			PO				PQ	64 277			
	Sur sol d'autrui		PR	852 389			PS	94 121			PT				PU	946 511			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	64 335			PW	8 302			PX	21			PY	72 617			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	133 016			QA	18 391			QB				QC	151 408			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	235 568			QE	12 782			QF				QG	248 350			
	Matériel de transport		QH	31 542			QI	1 458			QJ				QK	33 001			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	86 813			QM	2 173			QN				QO	88 986			
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT				
TOTAL II			QU	1 457 263			QV	147 909			QW	21			QX	1 605 151			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	1 457 263			ØP	147 909			ØQ	21			ØR	1 605 151			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL							NM							NO			
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY					Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*						Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL I					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	53 597			53 597
	Sur sol d'autrui	852 389			852 389
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	64 335			64 335
Installations techniques, matériel et outillage industriels		133 016			133 016
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	235 568			235 568
	Matériel de transport	31 542			31 542
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 813			86 813
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL II		1 457 263			1 457 263
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		1 457 263			1 457 263
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises			– d'exploitation	UE		UF			
			– financières	UG		UH			
			– exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1			A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	1 307		UV			UW	1 307	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	228 237		228 237					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	16 017		16 017					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	1 102		1 102					
	Charges constatées d'avance				VS	7 027		7 027					
	TOTAUX				VT	253 691		VU	252 384		VV	1 307	
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	556 682		125 861		333 893		96 928			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	855		855							
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	99 101		99 101							
Personnel et comptes rattachés			8C	8 632		8 632							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	18 684		18 684							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	214		214							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	478		478							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	16 783		16 783							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L	435 716		435 716							
TOTAUX			VY	1 137 149		VZ	706 327		333 893		96 928		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	467 283		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	433 043		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFip N° 2058-A 2025

Désignation de l'entreprise :ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB

Néant

Exercice N. clos le :31/12/2024

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA2 309

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

WB

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)

WG

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)

RB

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)

I7

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

- imposées au taux de 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

I8

ZN

WN

WO

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

WQ

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

TOTAL I

WR2 309

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

WT

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)

- imposées au taux de 0 %

- imposées au taux de 19%

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

I6

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

WZ

Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation

2A

)

XA

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

ZX

Mesures d'incitation

Abattement sur le bénéfice et exonérations *

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

ZY

Majoration d'amortissement*

France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)

HT

Entreprises nouvelles 44 sexies

L2

Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)

L5

Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)

ØV

Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)

PP

Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)

1F

Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)

XC

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)

PB

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)

XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)

X9

45

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)

YI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)

YA

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)

YL

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)

YB

Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)

YH

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)

YC

Créance dé gagée par le report en arriere de déficit

ZI

Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)

YD

XG45

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

XH45

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :

bénéfice (I moins II)

XI

2 263

déficit (II moins I)

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

2 263

XO

Cegid Group

Désignation

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Exercice N

Libellé

Montant

Désignation

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	10 933
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO
			↓ ligne WI ↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	55 708				ZD			
	Prélèvements sur les réserves			0E					ZE	55 708		
									ZF			
	TOTAL I			0F	55 708					ZG		
									ZH	55 708		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail					J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	61 601		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8			XQ	7 243		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	9 257		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	30 986		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES	83		ST	222 396		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	331 485		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques					ZS			9Z	18 175		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	18 175		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	15 515		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	20 223		
DIVERS	- Montant brut des salaires *								0B	201 900		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB					Néant	☒	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)						
	TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1					
		N-2					
		N-3					
		N-4					
		N-5					
		N-6					
		N-7					
		N-8					
		N-9					
	TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.							
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)				☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB

Néant☒*

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥= ②+③-④-⑤ ⑥
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés {	– donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	– ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB															Néant ☐		*		
Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024															Durée en nombre de mois		12		
DECLARATION DES EFFECTIFS																			
Effectifs moyens du personnel															YP		7		
Dont apprentis															YF				
Dont handicapés															YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT				
TOTAL 1															OX				
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE				
Subventions d'exploitation reçues															OF				
Variation positive des stocks															OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT				
TOTAL 2															OM				
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Achats															ON				
Variation négative des stocks															OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante															OY				
TOTAL 3															OJ				
IV Valeur ajoutée produite																			
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG		
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)															SA				
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX				
Effectifs au sens de la CVAE															EY				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)															HX				
Période de référence										GY		/		/		/			
Date de cessation										HR		/		/		/			

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

78540017700024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB

ADRESSE (voie)

route Forestière du pave de Meud

CODE POSTAL

92360

VILLE

MEUDON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3			
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4			
Total des lignes P1 + P2			P5		Total des lignes P3 + P4	P6	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1

(1)

Néant

X

*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE31/12/2024

N° SIRET

78540017700024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISEASSOCIATION STANDARD ATHLETIC CLUB

ADRESSE (voie)route Forestière du pave de Meud

CODE POSTAL92360

VILLEMEUDON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032